CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Association des bibliothèques de recherche du Canada

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Innovation et commercialisation

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le Canada doit établir une infrastructure nationale de gestion des données de recherche. Un tel système permettrait aux chercheurs de conserver et de mettre en commun les données de recherche.

Maintenir l'appui aux programmes existants qui permettent la recherche et la mise en commun des données de recherche, comme la Fondation canadienne pour l'innovation, Données de recherche Canada, le réseau CANARIE et Calcul Canada.

Compte tenu du caractère limité des ressources, nous devons être en mesure d'exploiter intégralement les données existantes. Ces programmes garantissent que les chercheurs canadiens ont l'infrastructure qu'il leur faut pour faire des découvertes et innover.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le financement de l'infrastructure de gestion des données de recherche pourrait provenir de la Fondation canadienne pour l'innovation. Les référentiels de données préserveraient et donneraient accès aux ensembles de données qui peuvent être transmis aux chercheurs par l'intermédiaire de CANARIE.

Il importe que le gouvernement poursuive ses investissements dans la FCI, le Conseil national de recherches et d'autres organismes vitaux mentionnés dans la case ci-dessus.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

En mettant en œuvre une stratégie nationale globale de gestion des données comportant l'infrastructure requise, le gouvernement du Canada procurerait un avantage à l'industrie, aux chercheurs, aux administrations publiques, aux décideurs et aux professionnels.

Une telle stratégie permettra aux chercheurs d'avoir accès à des données et de les réutiliser pour de nouvelles découvertes, ce qui accélérerait l'innovation. Lorsqu'un ensemble de données est mis à la disposition du public, il est beaucoup moins susceptible d'être recréé, de sorte que l'on évite les répétitions coûteuses et inutiles. Les données rendues visibles grâce à un référentiel de données peuvent accroître sensiblement l'incidence de l'investissement initial dans la recherche.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

À l'heure actuelle, la plupart des données canadiennes de recherche demeurent inaccessibles à d'autres chercheurs ou sont perdues. Les données de recherche au Canada ne sont pas gérées de manière systématique, de sorte que des données précieuses sont sous-utilisées. Bien que certaines disciplines et certains projets de recherche bénéficient d'un appui de projet à la gestion des données, cet appui n'est accessible qu'à une minorité de chercheurs.

La création d'une infrastructure nationale de données de recherche comblerait cette lacune.

Sujet : Arts et culture

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

En 2017, le Canada célébrera son 150e anniversaire et le gouvernement du Canada lancera diverses initiatives historiques à cette occasion. Nous estimons que le gouvernement doit appuyer le programme de numérisation de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), soit à l'interne, soit en collaboration avec des partenaires comme Canadiana.org, à titre d'apport aux célébrations et aussi pour permettre aux Canadiens d'avoir accès à leur patrimoine documentaire.

Le dynamisme de Bibliothèque et Archives Canada permettra aux Canadiens de mieux connaître leur histoire collective et d'accroître la connaissance qu'ont les autres pays du Canada.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Affecter une partie des ressources de Patrimoine Canada 2017 à BAC pour que cet organisme puisse numériser des parties de l'histoire documentaire du Canada.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Cette mesure sera avantageuse pour les étudiants, les enseignants, les créateurs, les chercheurs, les membres du public, les musées et les autres établissements ayant pour mission de préserver notre patrimoine.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les services nationaux de bibliothèque et d'archives du Canada jouent un rôle essentiel en permettant aux Canadiens de découvrir leur patrimoine documentaire national. Ils recueillent, préservent, numérisent et rendent accessibles des renseignements sur la culture et les administrations publiques.

La numérisation permettra aux Canadiens d'avoir accès à des parties importantes de leur histoire documentaire qui, jusqu'à tout récemment, ne leur étaient pas accessibles ou qui leur étaient accessibles uniquement au moyen de consultations sur place. Elle permettra aux Canadiens de connaître leur histoire et relèvera la visibilité internationale du Canada.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Maintenir le financement pour les conseils subventionnaires et adopter une directive pour assurer un libre accès (accès en ligne gratuit) aux résultats des recherches financées à l'aide de fonds publics. Les Canadiens ont le droit de consulter les résultats des recherches dont ils ont acquitté les frais.

Les conseils subventionnaires fédéraux sont une composante indispensable des milieux de recherche au Canada qui permettent d'innombrables découvertes qui suscitent l'innovation et la création de richesse.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

La mise en œuvre d'une politique de libre accès (les IRSC ont déjà adopté une telle politique) n'exige aucun financement supplémentaire des conseils subventionnaires.

Le maintien du financement actuel des conseils subventionnaires fédéraux n'exige aucune ressource financière supplémentaire, encore que l'augmentation du financement des conseils est un bon investissement pour le gouvernement.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les conseils subventionnaires fédéraux sont une composante indispensable de la recherche universitaire au Canada, laquelle favorise l'innovation nationale. L'adoption d'une directive concernant le libre accès procurerait aux Canadiens qui ne sont pas associés à une université un meilleur accès à l'information et aux résultats des recherches.

Ces mesures sont avantageuses pour les chercheurs, les étudiants, les professeurs d'université, les décideurs et le public en général.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Le financement des conseils de recherche stimule les recherches universitaires susceptibles d'aboutir à des innovations comportant des possibilités de commercialisation.

Les Canadiens paient chaque année des milliards de dollars pour la recherche publique. Une politique de libre accès entraînerait une mise en commun des résultats sur une grande échelle, ce qui susciterait plus de recherches et d'innovations. Le libre accès permettra de réaliser des économies dans des secteurs comme les soins de santé, les administrations publiques et l'industrie et assurera un accès généralisé à des données spécialisées préalablement inaccessibles.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.